



Analyse des flux de marchés ETF

données à fin décembre 2022

Flux européens – Faits marquants en 2022

Avec **82 Mds€ de collecte en 2022**, l'année qui vient de s'écouler s'affiche comme la cinquième meilleure année en termes de collecte. Les **actifs sous gestion s'élèvent désormais à 1,24 Trillion €**. Les ETF ont bénéficié d'une croissance annuelle de 17% au cours de la dernière décennie.

Pénalisés par des rendements négatifs en 2022, à la fois en actions et en obligations, les investisseurs ont souhaité repositionner leur portefeuille pour faire face à ce contexte.

Actions : + 51,4 Mds€

La dynamique a été en faveur des actions Monde et américaines au détriment de l'Europe qui a quant à elle subi une décollecte significative.

Les marchés émergents ont enregistré une collecte régulière tout au long de l'année, la Chine conservant sa place en tête des stratégies privilégiées par les investisseurs.

Les expositions aux énergies alternatives et à la cyber-sécurité ont été populaires auprès des investisseurs, portant ainsi les souscriptions des ETF thématiques.

Obligations : + 31,6 Mds€

Cette année s'est montrée difficile pour les investisseurs obligataires, ces derniers subissant des pertes dans un contexte de marché baissier.

Dans ce contexte, les investisseurs obligataires ont régulièrement ajusté leur exposition au risque.

Au deuxième trimestre, les investisseurs ont d'abord privilégié les titres à maturité courte afin d'ajuster leur risque de duration dans un contexte de taux élevés. Au fur et à mesure que les banques centrales ont annoncé un cycle de resserrement monétaire, l'appétit des investisseurs pour les durations plus longues a augmenté.

Les obligations souveraines, notamment libellées en euro et en dollar, ainsi que les obligations d'entreprises « Investment Grade » ont été les expositions les plus recherchées.

Les obligations émergentes ont subi une décollecte significative, notamment les obligations chinoises libellées en CNY.

Confirmation de l'attrait des investisseurs pour l'investissement responsable

En 2022, les ETF ESG ont enregistré une collecte de **52,7 Mds€**, principalement allouée aux stratégies Climat et ESG au sens large.

Plus spécifiquement, les ETF ESG Obligataires ont collecté 66% du total des flux ETF obligataires (soit 20,8 Mds€ sur un total de 31,6 Mds€).

DISCLAIMER

Source: Bloomberg Finance LP - Amundi ETF

Les calculs des flux nets présentés dans ce document sont basés sur les données du marché primaire européen lors de la dernière semaine ouvrée. Base de données interne Amundi ETF - chaque ETF de la base de données est attribué par Amundi AM en fonction de son exposition sous-jacente.

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Régulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. La définition de « US Person » vous est fournie dans les mentions légales du site www.amundi.com

Le présent document, de valeur non contractuelle, est un document à caractère commercial et non réglementaire, communiqué à titre purement indicatif par Amundi. Des informations contenues dans ce document peuvent constituer une recommandation à caractère général au sens de l'article 313-28 du Règlement Général de l'AMF. Elles ne constituent en aucun cas une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage des parts des Fonds AMUNDI ETF présentés, ni un conseil en investissement, et ne doivent en aucun cas être interprété comme tel.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, considérées comme fiables. Les informations sont toutefois inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution. Amundi AM ne peut en aucun cas être tenu responsable des conséquences directes ou indirectes, de nature financière ou non, des décisions d'investissement ou de désinvestissement prises sur la base d'une information contenue dans ce document. Il est de la responsabilité de l'investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à investir dans les fonds de la gamme Amundi ETF. Les performances passées ne sauraient être une garantie des performances futures. Veuillez noter que la société de gestion peut dé-notifier les dispositions prises pour la commercialisation des parts/actions du Fonds dans un Etat membre de l'UE pour lequel elle a fait une notification. Un résumé des informations relatives aux droits des investisseurs et aux mécanismes de recours collectif est disponible en anglais sur la page consacrée à la réglementation à l'adresse <https://about.amundi.com>.

Informations réputées exactes à janvier 2023 – données à fin décembre 2022.

Reproduction interdite sans accord exprès de la Société de Gestion. Amundi ETF désigne le pôle d'Amundi AM en charge des OPCVM indiciels cotés. Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée – SAS au capital de 1 143 615 555 euros – Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF

Composition : Art'6 - Crédit photo : Istock.